

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de PONTCHATEAU

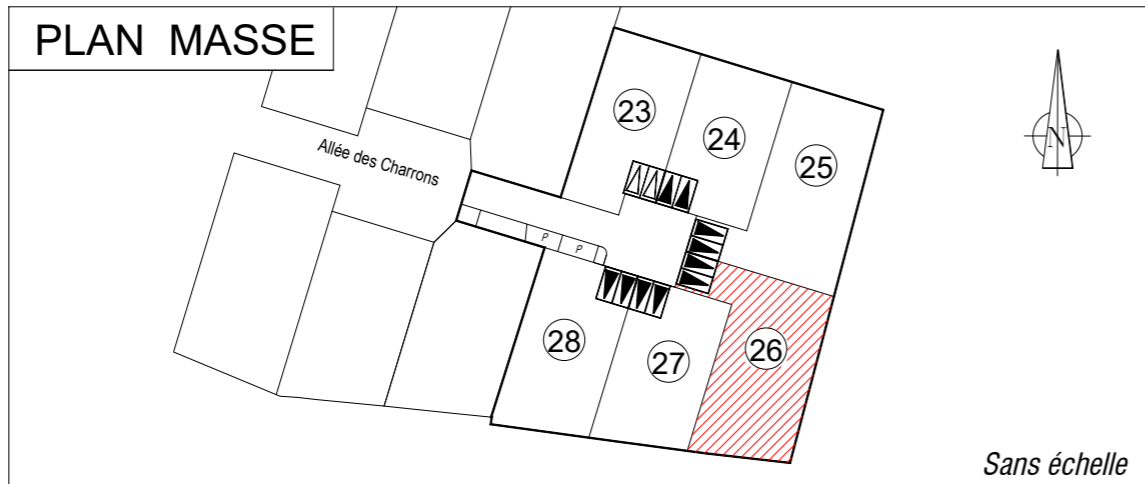
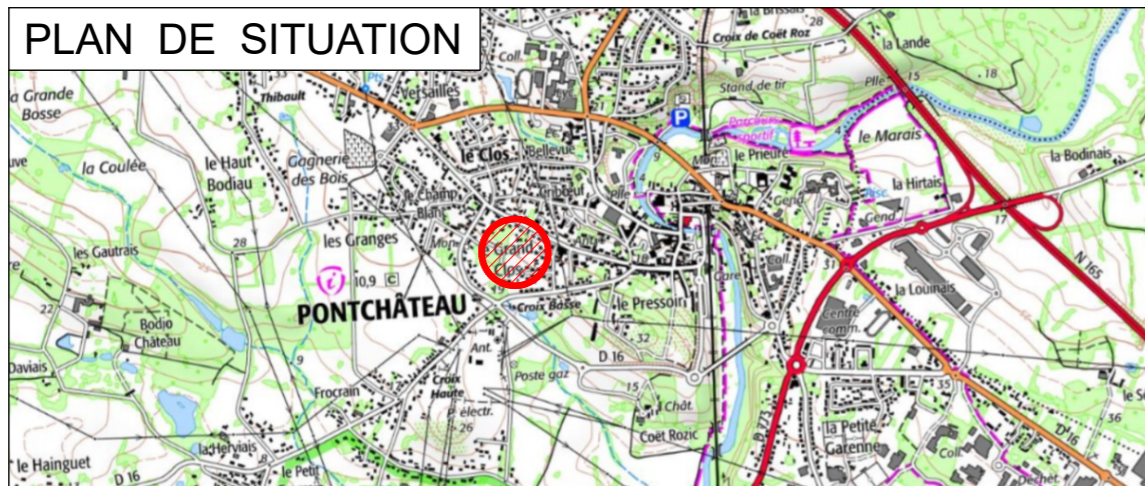
Allée des Charrons

**"Le Clos 3"**

PA 044 129 23 F0005 - Arrêté du 04/01/2024

**PLAN DE VENTE**

**LOT 26**



Sans échelle

Date	Indice	Nature des modifications
01-02-2024	A	Première édition

FONCIER  
URBANISME  
COPROPRIÉTÉ  
BORNAGE  
TOPOGRAPHIE  
SCAN 3D  
BUREAU  
D'ÉTUDES-VRD  
EXPERTISE  
IMPLANTATION  
CONSEIL

**BLAIN** Siège social  
9, rue Thomas Edison  
BP14  
44130 BLAIN  
Tél. 02 40 79 02 70  
blain@  
bcg-geometre-expert.fr

**SAVENAY**  
2, rue de la Gare  
44260 SAVENAY  
Tél. 02 40 56 91 73  
savenay@  
bcg-geometre-expert.fr

**ST HERBLAIN**  
37, rue Bobby Sands  
44813 ST HERBLAIN Cedex  
Tél. 02 40 86 09 73  
saint-herblain@  
bcg-geometre-expert.fr

**PONTCHÂTEAU**  
2bis, rue des Châtaigniers  
Parc de la Cafetais  
44160 PONTCHÂTEAU  
Tél. 02 40 01 60 27  
pontchateau@  
bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL  
DE 104 000 €  
429 051 154  
RCS SAINT-NAZAIRE  
APE 7112A  
OGE N° 2000B200010

**Architecte :**  
M. VAUDOLON Thierry  
53 Kercouret  
44410 HERBIGNAC

Commune de PONTCHATEAU

"Allée des Charrons"

Dossier N° : S9467

**Lot 26**

Superficie : 442m<sup>2</sup>

Section : AE n° : 90p

Surface plancher : répartie par l'aménageur

**PLAN PROVISOIRE**

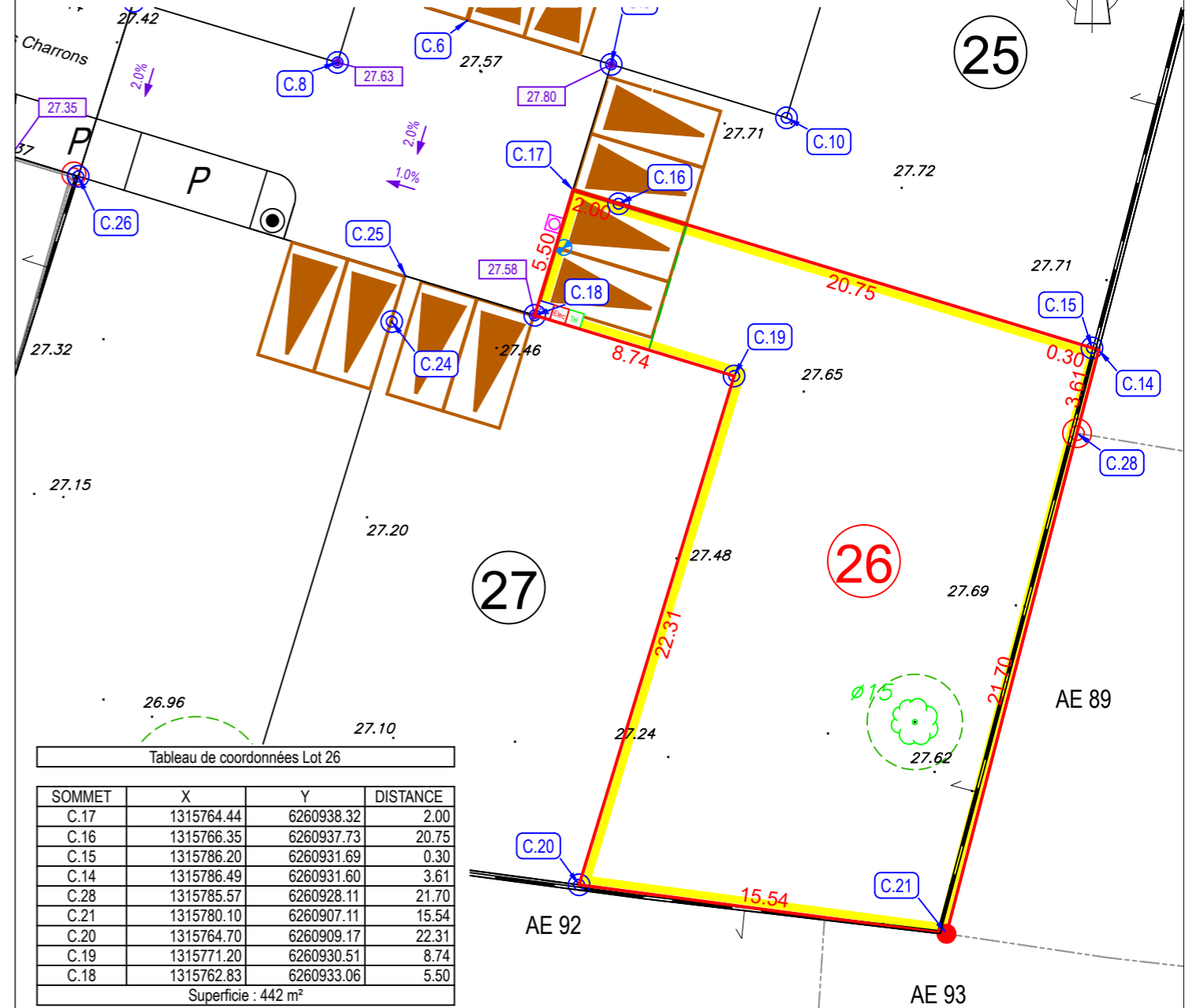


Tableau de coordonnées Lot 26

SOMMET	X	Y	DISTANCE
C.17	1315764.44	6260938.32	2.00
C.16	1315766.35	6260937.73	20.75
C.15	1315786.20	6260931.69	0.30
C.14	1315786.49	6260931.60	3.61
C.28	1315785.57	6260928.11	21.70
C.21	1315780.10	6260907.11	15.54
C.20	1315764.70	6260909.17	22.31
C.19	1315771.20	6260930.51	8.74
C.18	1315762.83	6260933.06	5.50
Superficie : 442 m <sup>2</sup>			

LEGENDE

- Borne Borne à implanter
- Périmètre du Lot
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Branchements réseaux souples : électricité, eau potable et téléphone
- Branchements individuels : eaux pluviales, eaux pluviales
- Recul d'implantation par rapport à l'alignement de la voie : 5 m min.
- Eclairage public (position de principe)
- Arbre existant
- Cote altimétrique du terrain naturel avant travaux
- Pente et cote voirie projet
- Matricule du sommet du périmètre du lot

Les cotes et superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du DMPC.

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA  
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA

Echelle : 1/250e

NOTA :

-Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.  
-L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.  
-Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.  
-Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.  
Terrain concerné :  OUI  NON